



Parquets et planchers en bois

Calepins de chantier





Plan Europe

La mise en place de la directive européenne sur les produits de construction impose l'adaptation de nos règles nationales de construction au fur et à mesure de la production des normes européennes des produits. Ces modifications nécessitent des efforts pour les entreprises. Aussi, il a été établi des "Calepins de chantiers" pour informer les personnels d'exécution de ces changements. Ceux-ci sont réalisés dans le cadre de la "Convention pour l'accompagnement de la mise en œuvre de cette directive européenne" établie en juin 2004 entre les pouvoirs publics et les principales organisations professionnelles du bâtiment.

Avertissement

Ce calepin, destiné aux personnels qualifiés de chantier, traite des règles d'exécution des documents techniques de mise en œuvre. Il se réfère aux normes NF DTU 51.1, 51.11, 51.2 et 51.3. Il ne se substitue pas à ces textes de référence. Ce calepin traite des cas courants. Les travaux concernés relèvent de professionnels qualifiés et doivent être couverts par une assurance adaptée.

sommaire

1. Environnement

Conditions de chantier

p.4

p.4



2. Supports

Réception du support et du local

p.6

p.6

Équipements de chantier

p.9

Remise de la fiche de chantier

p.10

Approvisionnement et stockage

du parquet sur chantier

p.11



3. Mise en œuvre

Parquet

p.12

p.12

■ Principe général de pose

p.13

Pose collée

p.17

- Chronologie de pose

p.18

- Avec sous-couche isolante

p.19

- Utiliser la bonne colle

p.20

Pose clouée

p.21

Pose flottante

p.25

■ Finitions

p.27

Plancher en bois

p.28



4. Exploitation

Réception des ouvrages

p.30

p.30

Réception par le client

p.31





Conditions de chantier



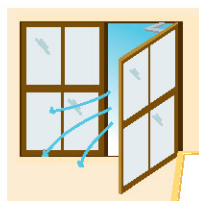
■ **Hors d'eau, hors d'air**

Local clos et couvert



■ **Température + ventilation**

Chauffage stabilisé depuis 8 jours



**T 15°C
mini**

PLANNING CHANTIER

Fondation

Maçonnerie - Chape

Charpente

Couverture

Menuiserie extérieure

Électricité

Plomberie

Plâtrerie

Menuiserie
intérieure

Peinture
et finition

Contrôle
hygrométrie
chape



Parquet



**Co activité
interdite**

Réception du support et du local

■ Mesure de l'air ambiant

Humidité relative ambiante comprise entre 40 % et 65 % à 15°C



■ Taux d'humidité

L'humidité d'équilibre des lames de parquet doit être comprise entre 7% et 12%

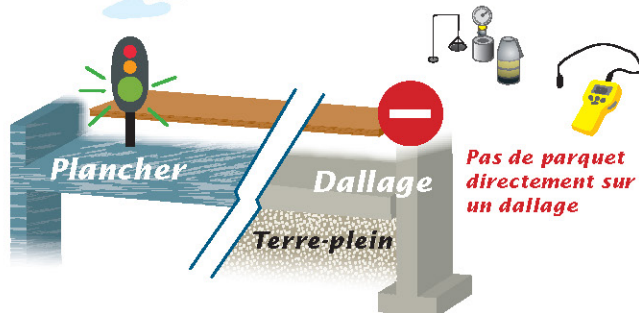


■ Humidité du support

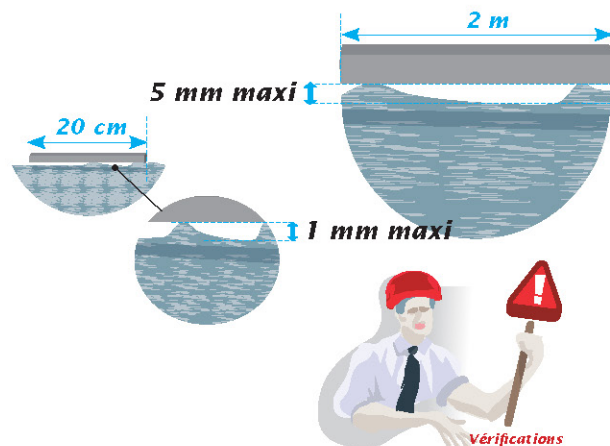
L'humidité du support doit être inférieure à 3 % à environ 2 cm de profondeur



Vérifications

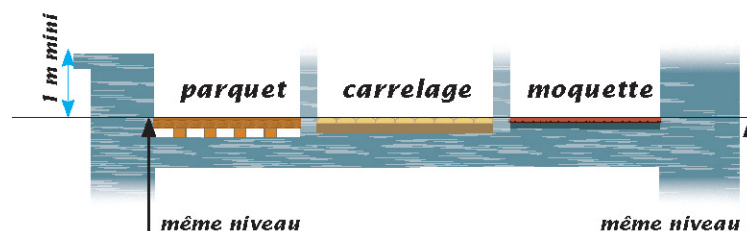


■ Planéité directement exploitable



■ Hauteur totale

L'épaisseur du complexe parquet + sous couche est à prendre en compte pour le niveau final (garde-corps, autres revêtements contigus, etc..)



- 1) Parquet $H = X$
- 2) Colle $H = Y$
- 3) Sous couche $H = Z$

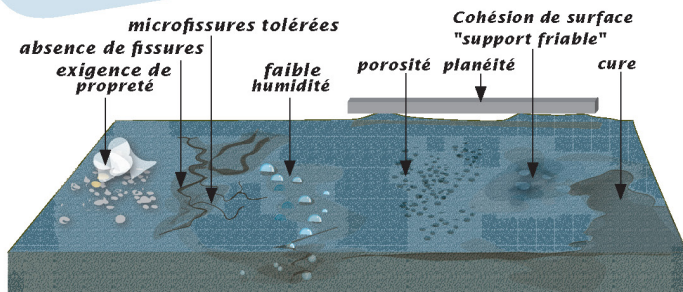
$$\text{Hauteur totale} = X + Y + Z$$





Réception du support (suite)

■ L'état de surface doit être vérifié



■ La chape du maçon doit être constante et régulière



■ Le support doit être nettoyé : *absence de peinture et de corps gras*



Équipements de chantier

Sécurité et protection des professionnels

Masque
*En cas de présence
de colle à solvant*



Casque

Gants

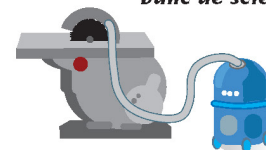
Genouillères



Mètre

Chaussures
de sécurité

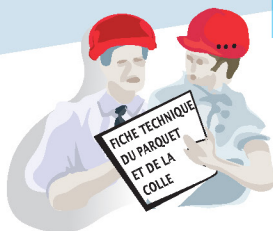
banc de scie



Scie sauteuse

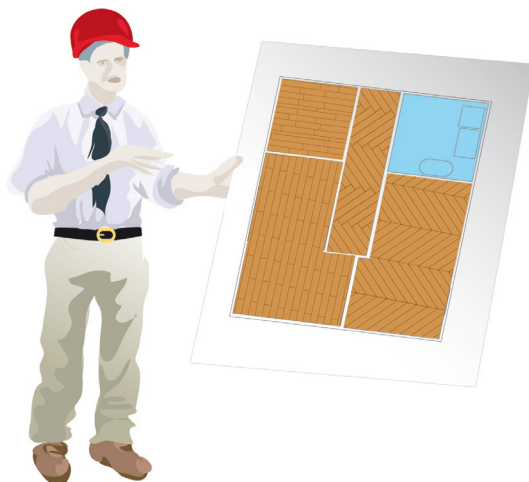


Remise de la fiche de chantier



Fiche technique du revêtement et de la colle et des sous-couches

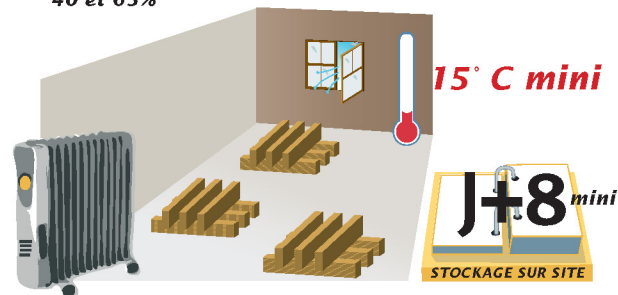
- Planning
- Cahier des charges et plans
- Dessin de calepinage et couleur
- PPSPS



Approvisionnement et stockage du parquet sur chantier

■ Condition de stockage des lames dans le local à bâtir

Le stockage doit être effectué dans la pièce aérée et 15°C mini + humidité relative comprise entre 40 et 65%



■ Condition de stockage des autres matériaux et produits

Vernis et colle : dans un local hors gel maintenu à 10°C

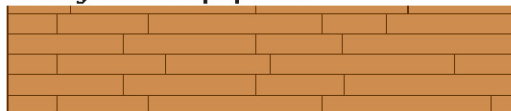




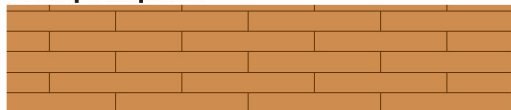
Parquet

■ Décors courants

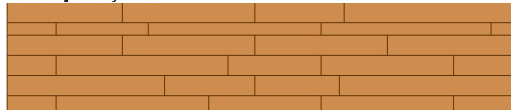
"à l'anglaise à coupe perdue"



"à coupe de pierre"



"à la française"



"à bâtons rompus"



"en point de Hongrie"



Principe général de pose

■ Caractéristique des lames

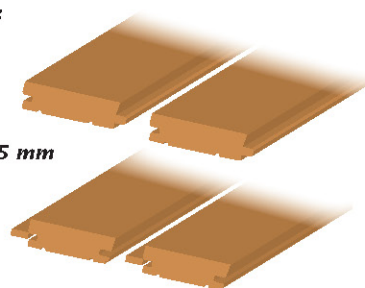
Parquet de 8 à 23 mm d'épaisseur

À rainure et languette :

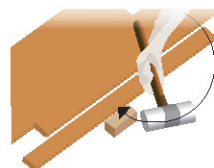


Couche d'usure
en bois massif : mini 2,5 mm

À fausse languette :

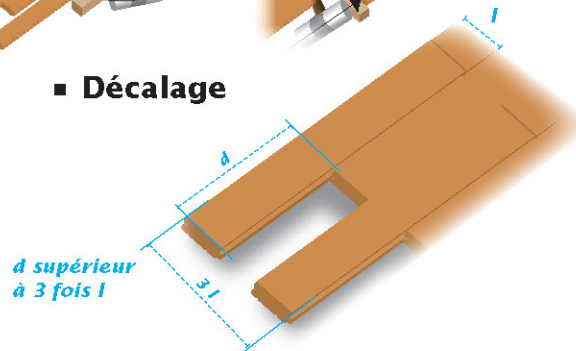


Teneur en humidité : 7 à 12 % pour toutes les essences
sauf pour le châtaignier et le pin maritime : 7 à 13%



mise en place
au moyen
d'un maillet
et d'une cale

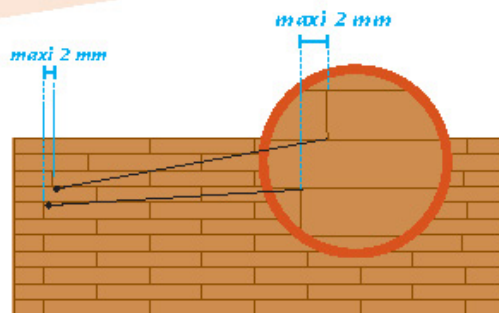
■ Décalage





■ Pose à l'anglaise "à coupe de pierre"

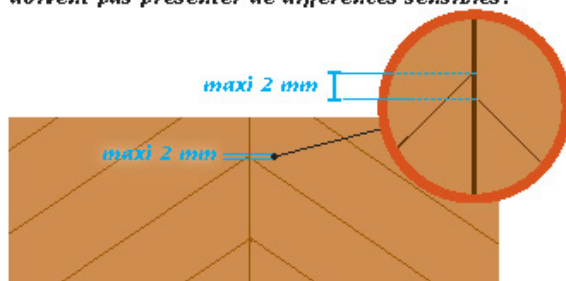
La tolérance d'alignement des joints en bout de lame ne doit pas être supérieure à 2 mm



■ Pose "en point de Hongrie"

Les pointes des lames, de part et d'autre de ce joint, ne doivent pas être décalées de plus de 2 mm.

Recommandation esthétique : dans deux pièces communicantes, les angles en bout des lames ne doivent pas présenter de différences sensibles.



■ Démarrage :

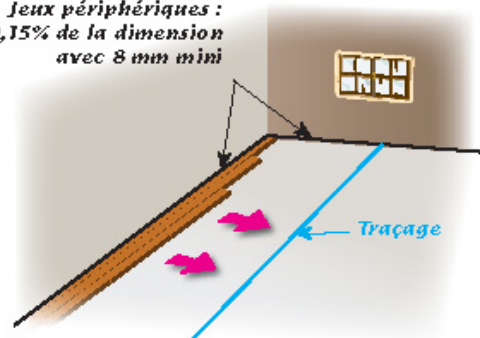
Dépend du type de pose et de l'éclairage naturel de la pièce



Le traçage est impératif

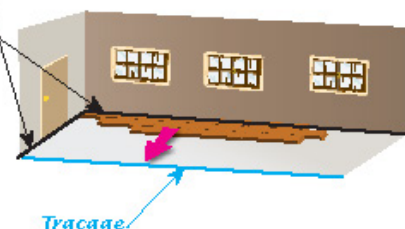
exemple : parquet à la française

Jeux périphériques :
0,15% de la dimension
avec 8 mm mini



Cas du couloir

Jeux périphériques :
0,15% de la dimension
avec 8 mm mini

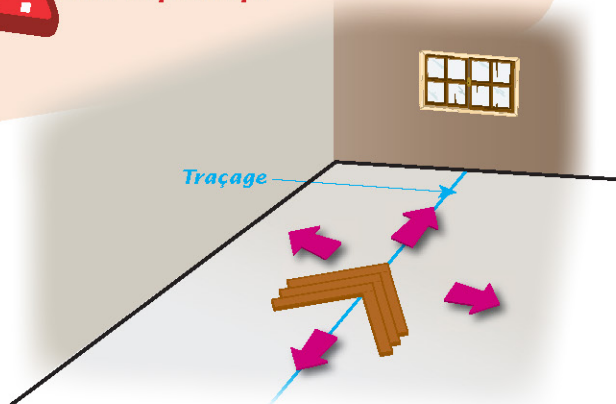




exemple : parquet à bâtons rompus

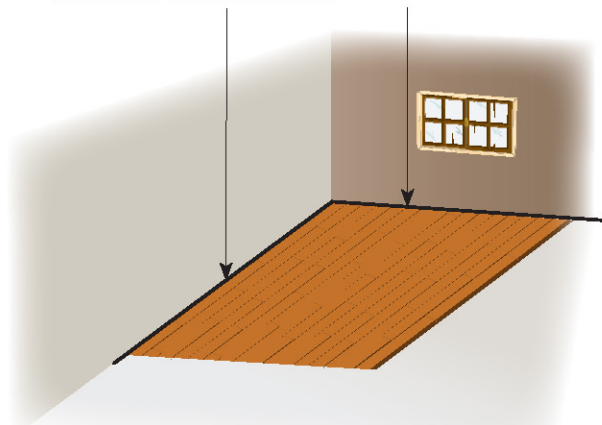


Le traçage et le calepinage sont impératifs



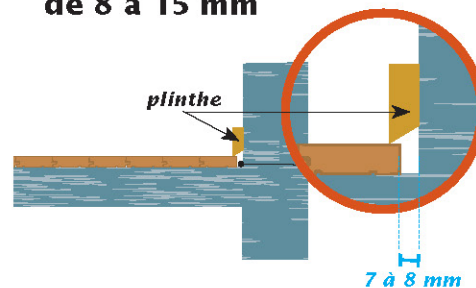
exemple : parquet à coupe de pierre

Jeux périphériques : 0,15% de la dimension avec 8 mm mini



Pose collée

- Jeu périphérique de 7 à 8 mm
- Humidité constante de l'air : entre 40 et 65 %
- Épaisseur du parquet conseillée : de 8 à 15 mm



- Accès libre après 48 heures



- Ponçage après une semaine





Chronologie de la pose collée

1 Prendre connaissance de la fiche technique de la colle.

2 Encollage avec la spatule à dents calibrées (0,8kg à 1,5kg/m²) suivant la fiche technique de la colle

3 Application : suivant les indications du fabricant de la fiche technique de la colle



4 Mise en œuvre de la lame

5 Marouflage au moyen d'un marteau en caoutchouc sur la lame



6 Nettoyage des bavures de colle au fur et à mesure avant séchage



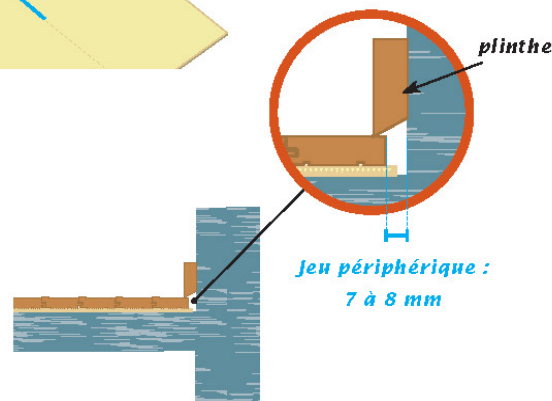
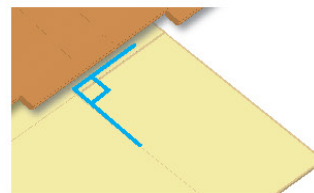
Pose collée avec sous-couche isolante

1 La sous-couche est posée ou collée suivant la fiche technique de la sous-couche en s'assurant de la compatibilité des produits mis en œuvre



2 Le parquet est collé sur la sous-couche

Pose des lames de parquet en diagonale ou perpendiculaire à la longueur des sous-couches



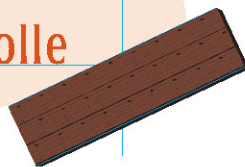


Utiliser la bonne colle

■ Parquet en bois exotique et oléine

Colle polyuréthane en plein dosée à 1,5 kg/m² appliquée par un spécialiste

masque en cas de présence de colle à solvant



	Parquet à poncer brut de finition				Contre collés et massifs finis en usine	Bois exotique
	Mosaïque ou sur chants	10 mm chants plats	10/15 mm profilé	23 mm profilé		
Chape	VD	VDM	VS	PU/MS	VS	PU
Enduit de ragréage autolissant	VD	VDM	VS	PU/MS	VS	PU
Chape d'anhydrite	VS	VS	VS	PU/MS	VS	PU
Support fermé	PU/MS	PU/MS	PU/MS	PU/MS	PU/MS	PU
Panneau bois courant	VD	VDM	VS	Cloué	VS	PU
Panneau bois hydrofuge ou ignifuge	VS	VS	VS	Cloué	VS	PU

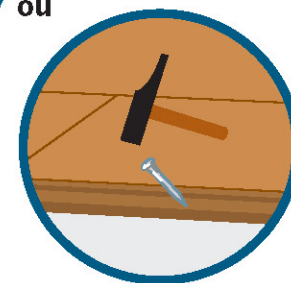
VD : vinylique en dispersion ; VDM : vinylique en dispersion modifiée ; VS : Vinylique solvantée ; PU : Polyuréthane ; MS : Modified silyl polymer.

Pose clouée

■ Principe : clouage dans la partie mâle de la lame



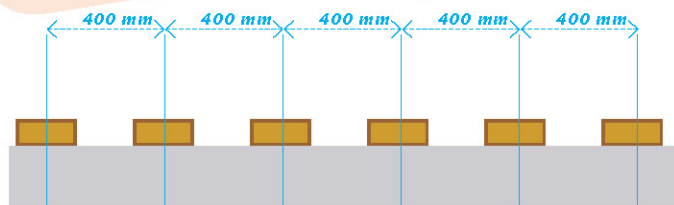
ou





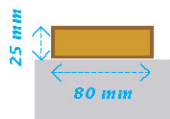
Pose clouée (suite)

Plan de lambourdage



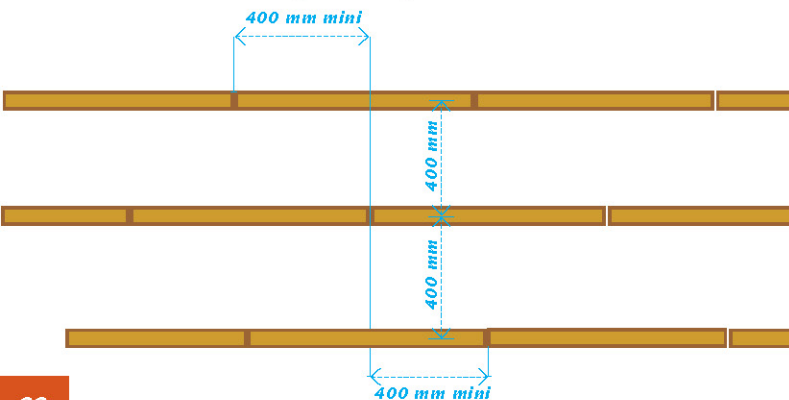
Pose à plat

exemple : 80 X 25 mm

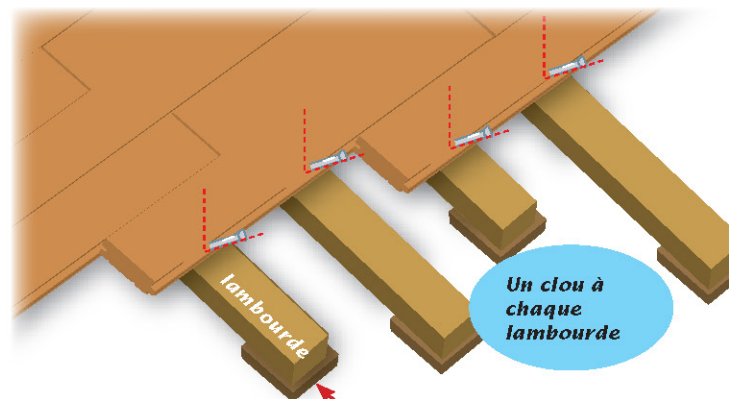


hygrométrie dans
la lambourde : 12 % maxi

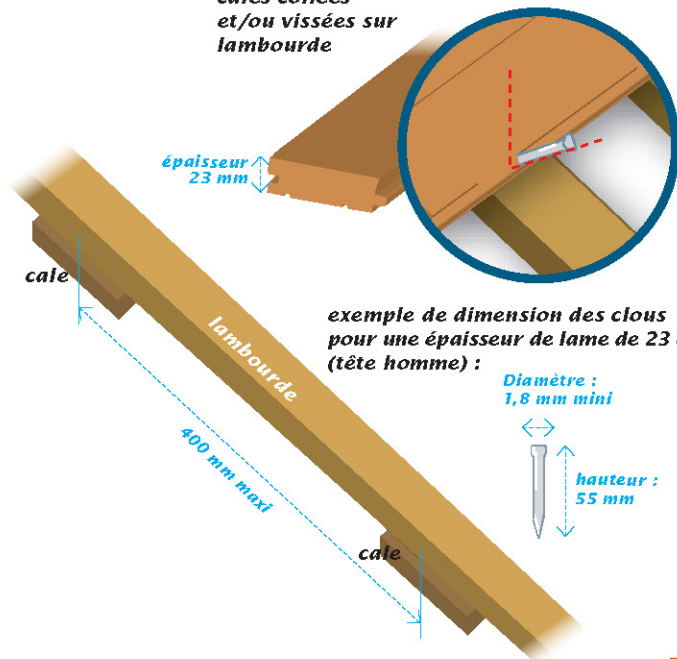
Décalage des joints



Cas courant



cales collées
et/ou vissées sur
lambourde

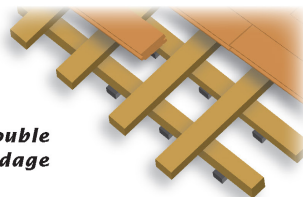




Pose clouée (suite)

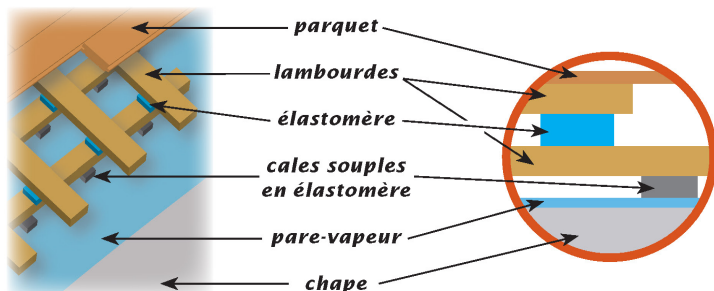
■ Salle sportive

Pose clouée sur double lambourdage



■ Salle de danse

Pose clouée sur double lambourdage et sur cales souples collées sur la lambourde.



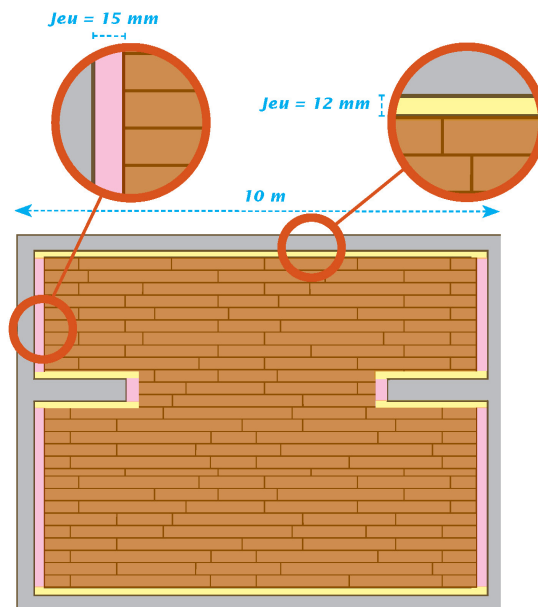
Pose flottante

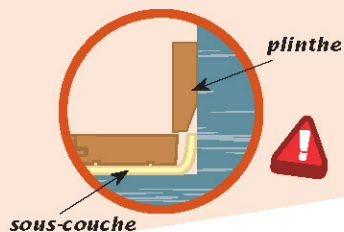
Nature de la sous-couche

*Hauteur totale de l'ouvrage :
sous-couche + parquet (voir page 7)*

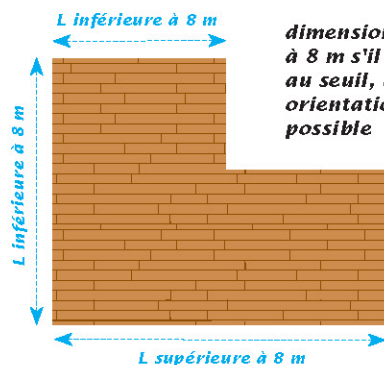
*Exigence acoustique :
sous-couche compatible avec
le parquet*

*Jeux périphériques :
0,15% de la dimension avec 8 mm mini
Exemple : local de 8 m par 10 m*

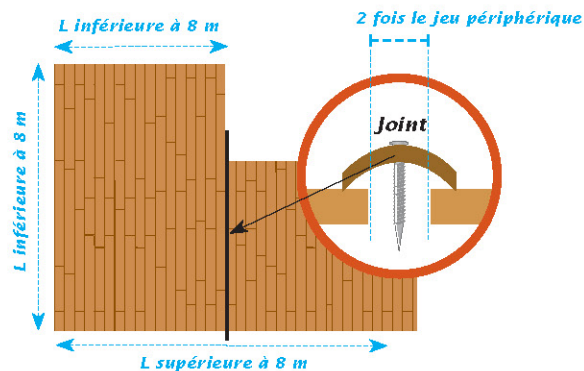




il faut désolidariser la plinthe et le parquet des murs afin d'éviter les ponts phoniques.



dimension L supérieure à 8 m s'il n'y a pas de joint au seuil, une seule orientation des lames est possible

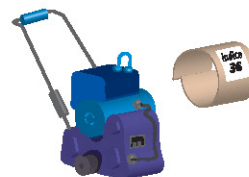


Finitions



masque à 2 filtres obligatoire

■ Ponçage



3 passes minimum

GRAINS ABRASIFS :

1- Indice 36
croisé

2- Indice 50
dans le sens du fil du bois
(sens des lames)

3- Indice 80
toujours dans le sens
du fil du bois
(sens des lames)

■ Vitrification



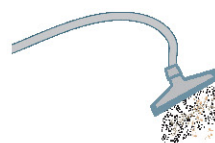
1 Aspiration



2 Une couche de vernis



3 Égrainage entre les 1^{re} et 2^e couche



4 Aspiration des poussières de l'égrainage



5 2^e et 3^e couches de vernis 250 à 300 gr/m² au total

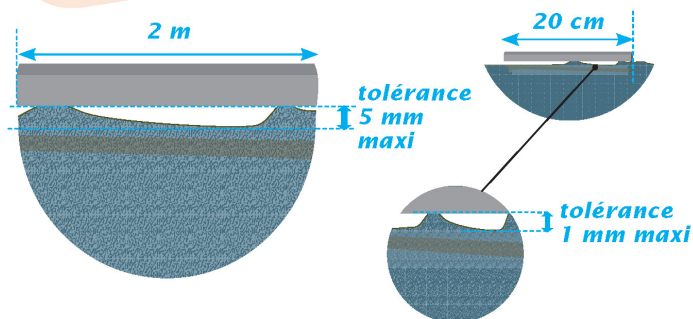


6 Attente de 48 H avant tout accès



Plancher en bois

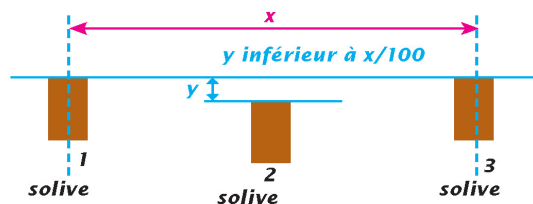
■ Planéité du support béton



■ Planitude du support "solives"

Détermination du défaut de planitude

Exemple : si $x = 1\text{ m}$, y inférieur à 1 cm

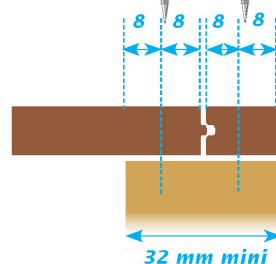


■ Support

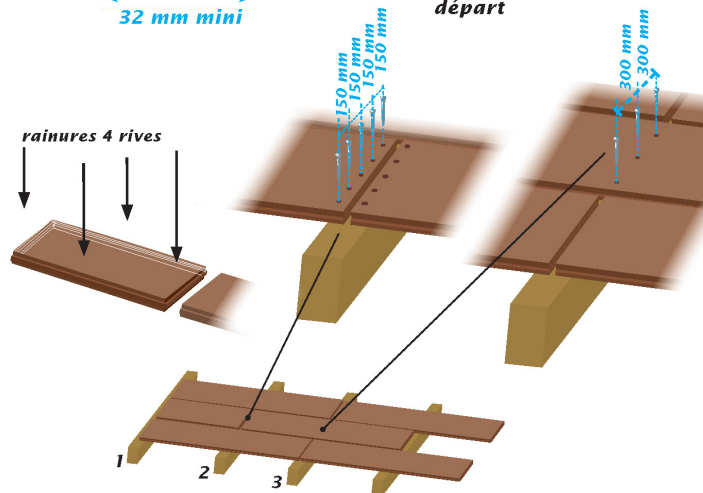
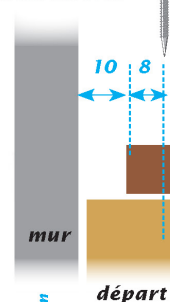
Hygrométrie des solives = 18 % maximum

■ Vissage des panneaux

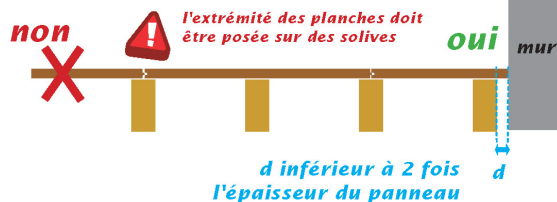
Vissage suivant le dessin pour une partie courante



Vissage en laissant 8 mm pour une partie en rive



Pose sur 3 appuis mini en décalage des joints

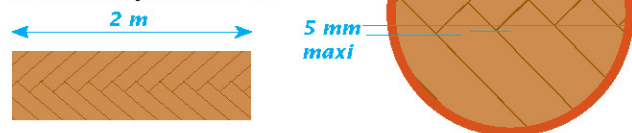




Réception des ouvrages

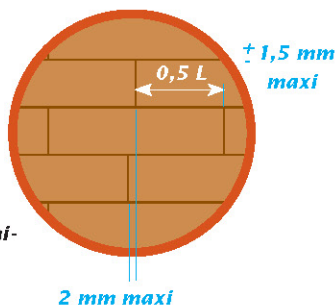
Tolérance de pose du parquet

Parquet "à bâtons rompus"
aucun angle de lame ne doit s'écarter de plus de 5 mm de la ligne joignant deux angles de lames séparés de 2 m

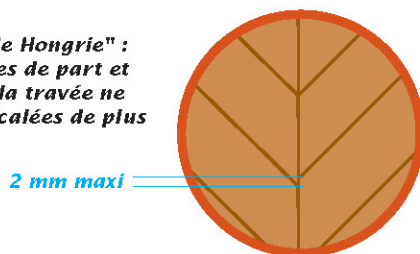


Parquet "à coupe de pierre"
les joints en bout de lames doivent être alignés de 2 en 2 rangées, à environ 2 mm près

Le décalage des joints d'une rangée à la suivante doit être inférieur d'une demi-longueur de lame à 0,5L à 3 mm près



Parquet "en point de Hongrie"
les pointes des lames de part et d'autre du joint de la travée ne doivent pas être décalées de plus de 2 mm



Réception par le client

- Donner les consignes d'entretien :
 - Nettoyage uniquement au balai ou aspirateur sans eau
 - Lavage interdit à l'eau
 - Maintenir le chauffage et la ventilation dans les conditions normales d'habitation
- Faire signer un PV de réception
- Donner la clé au client



Ce calepin est basé sur les normes AFNOR :

- NF DTU 51.1 (NF P 63-201)
Parquets massifs et contrecollés
- NF DTU 51.11 (NF P 63-204)
Pose flottante des parquets et revêtements de sol contrecollés à parement bois
- NF DTU 51.2 Parquets collés
- NF DTU 51.3 Planchers en bois ou panneaux dérivés du bois

Éditeur : **SEBTP**
6-14, rue la Pérouse
75784 Paris cedex 16
tél. 01 40 69 53 05
fax 01 47 23 54 16

Date d'achèvement du tirage : avril 2007
Imprimeur : Grafiche SIZ, Vérone, Italie.
Création graphique et illustrations : www.bleu-citron.fr
Dépôt légal : 2^e trimestre 2007



Les parquets ont fait leur apparition au XVII^e siècle. Ils ont d'abord acquis leurs lettres de noblesse dans les habitations cossues où ils se sont vite imposés, à la fois comme revêtement de sol et comme élément décoratif à part entière.

Aujourd'hui encore, malgré la concurrence de nouveaux revêtements de sol, le parquet conserve des qualités indéniables. Tout d'abord sa longévité et la possibilité de le rénover, jugée comme un atout majeur par rapport à d'autres revêtements de sol. Mais aussi la qualité de vie qu'il apporte, aussi bien par la variété de ses décors que par l'hygiène d'un matériau naturel, renforcée par des nouvelles finitions qui en facilitent l'entretien.

Le terme « parquet » est quelquefois galvaudé. Selon la norme NF EN 13756, ce terme est désormais réservé « à un revêtement de sol en bois ayant une épaisseur de couche d'usure d'au moins 2,5 mm avant pose ». En raison des propriétés hygroscopiques du matériau, le respect des règles de mise en œuvre est primordial pour la bonne tenue dans le temps. Ce « Calepin de chantier » est destiné à attirer l'attention des professionnels sur les précautions à prendre avant et pendant la pose des parquets. Ces règles de l'Art varient selon les types de parquet et les modes de pose.

Cet ouvrage illustre, mais ne remplace pas les documents techniques de mise en œuvre qui sont rappelés en introduction.



Parquets et planchers en bois



www.bleu-citron.fr



Conception graphique

ISBN : 978-2-915162-40-0

FFB - CMP

**CAPEB
UNA - CMA**

**Coordonné par IT-FFB
avec le concours du CSTB
Édité par SEBTP**

978 2 915162 40 0